

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc  
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	11
PRESENTS	10
VOTANTS	10

**CONVOCATION**

Datée	du 16/02/24
Affichée	le 16/02/24

**OBJET**

**Attribution aux particuliers des aides directes inscrites dans la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la CdC et de l'OPAH Renouvellement Urbain (RU) sur le centre-Ville de L'Aigle.**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du Bureau communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

**SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux février à dix-huit heures trente, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le 16 février 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Véronique HELLEUX a été nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Jean SELLIER

Philippe VAN-HORNE  
Michel LE GLAUNEC  
Serge DELAVALLÉE  
Guy MARTEL  
François BRIZARD  
Nathalie LENÔTRE  
Jean-Luc BEAUFILS  
Virginie VIOLET  
Véronique HELLEUX

**Absent excusé :** François CARBONELL

Monsieur le Président, rappelle aux membres du Bureau que, lors de la séance du 19 mai 2022, le Conseil communautaire a validé le processus d'attribution et de versement des aides directes aux particuliers qui s'inscrivent dans le cadre des conventions OPAH CdC et OPAH RU à L'Aigle.

En effet, la CdC peut procéder au versement d'une subvention conformément aux conventions avec l'ANAH et le Département dès lors que les dossiers ont obtenu un accord de paiement de SOLIHA, et après validation de l'ANAH.

A ce jour, les dossiers de demande de paiement de la subvention CdC sont les suivants :

Commune	Adresse du projet	OPAH CDC ou OPAH RU	Nature de l'aide	Date courrier accord de principe ANAH	Montant subvention CdC
61300 L'AIGLE	44 rue Louis Pasteur	RU	précarité énergétique / sortie de passoire thermique	10/03/22	2 100,00 €
61390 LA FERRIERE AU DOYEN	La Bodinière	CDC	Précarité énergétique	24/11/22	1 600,00 €
61300 L'AIGLE	Rue de la Fonte	CDC	Précarité énergétique et sortie de passoire thermique	24/11/22	2 100,00 €
61270 LES ASPRES	24 rue du Perche	CDC	Précarité énergétique	24/11/22	1 600,00 €
61270 LA CHAPELLE VIEL	10 Lieu dit Les Puisards	CDC	« Précarité énergétique »	22/03/23	1 200,00 €
61300 ST SULPICE SUR RISLE	678 chemin du minéral	CDC	Précarité énergétique » et « sortie de passoire thermique	21/06/23	2 100,00 €
61380 MOULINS LA MARCHE	21 rue Robergel	CDC	Précarité énergétique » et « sortie de passoire thermique	10/07/23	2 100,00 €

- Vu la délibération n° 2020-12-10-218 du 10 décembre 2020 autorisant le Président à signer les conventions OPAH
- Vu la délibération n° 2021-04-15-107 du 15 avril 2021 attribuant le marché à l'opérateur en charge suivi-animation de l'OPAH classique sur la CdC et de l'OPAH renouvellement urbain à L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2022-05-19-118 du 19 mai 2022 validant le processus d'attribution et de versement des aides aux particuliers dans le cadre des OPAH et autorisant le Bureau Communautaire à attribuer ces aides.
- Considérant que la commission constituée de SOLIHA, du Vice-Président à l'urbanisme et des services de la CdC a émis un avis favorable le 8/02/2024 sur les aides indiquées dans le tableau récapitulatif ci-dessus.
- Considérant que les crédits afférents à cette opération sont inscrits au budget

**Le Bureau, après en avoir délibéré :**

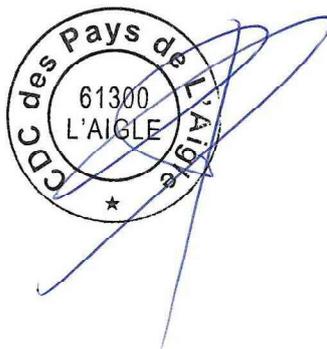
- **ATTRIBUE** aux particuliers mentionnés dans le tableau ci-dessus les aides directes inscrites dans la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de la CdC et de l'OPAH Renouvellement Urbain (RU) sur le centre-ville de L'Aigle.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le  
Publié en ligne le  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240222-2024-02-22-027-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2024  
Date de réception préfecture : 26/02/2024